



Dans le cadre de la participation à l'étape du Grand Régional de Dressage se déroulant à Cluny (71) du 25 au 27 Mai 2018, l'organisateur a décidé d'exiger un certificat attestant de la non présence de maladie respiratoire et/ou contagieuse.

Certificat Vétérinaire

Je soussigné(e) Dr.....

Inscrit(e) à l'ordre national des vétérinaires sous le N°.....

Certifie qu'après examen, les équidés suivants :

- | | |
|---------------|-------------------------|
| - Nom : | N° transpondeur : |
| - Nom : | N° transpondeur : |
| - Nom : | N° transpondeur : |
| - Nom : | N° transpondeur : |
| - Nom : | N° transpondeur : |
| - Nom : | N° transpondeur : |
| - Nom : | N° transpondeur : |
| - Nom : | N° transpondeur : |

- Ne présentent aucun signe clinique de maladies respiratoires et/ou contagieuses,
- Ne présentent pas d'hyperthermie,
- Sont issus d'un lieu de résidence principale n'ayant fait l'objet d'aucune suspicion ni de cas déclaré de maladie contagieuse.

Indiquer en toute lettre, le nombre d'équidés examinés :
 (Aucune rayure acceptée)

Fait pour faire valoir ce que de droit,

Nom / Prénom du Vétérinaire

Date de l'examen

Cachet obligatoire

Signature



Informations utiles

Afin de faciliter et de garantir le maximum de fluidité au niveau de l'accès au parking, merci de respecter les horaires d'accueil parking suivants :

- Jeudi 24 avril : 12h00 – 21h00
- Vendredi 25 avril : 07h00 – 19h00
- Samedi 26 avril : 07h00 – 19h00
- Dimanche 27 avril : A partir de 07h00

Merci de votre compréhension,

L'équipe d'organisation